



Conditions générales de la licence Fitness Guide

Avec les critères du Fitness Guide, la Fédération suisse des centres fitness et de santé («FSCFS» ou «donneur de licence») met à votre disposition un système moderne de gestion de la qualité et de positionnement, qui vous sert à positionner et à promouvoir votre entreprise ainsi qu'à attirer plus facilement de nouveaux clients et clientes. Les étoiles Fitness témoignent au premier coup d'œil et en toute transparence de la qualité et des services d'un centre. Elles montrent à la clientèle les services proposés par l'entreprise de fitness.

Les présentes conditions générales («CG») régissent l'utilisation des étoiles Fitness et de fitness-guide.ch.

Champ d'application des CG

Par votre inscription et votre commande, vous déclarez avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes CG.

En utilisant ce site web, vous acceptez en outre la validité de nos conditions d'utilisation et de nos directives relatives à la protection des données. La FSCFS vous prie de les lire attentivement avant d'avoir recours aux services que nous proposons. En vous inscrivant à Fitness Guide, vous autorisez expressément la FSCFS à communiquer toutes les données issues de la certification et nécessaires à la vérification de la classification aux exploitants de la plate-forme fitness-guide.ch, aux assurances-maladie ou à d'autres tiers avec lesquels la FSCFS a conclu des contrats de collaboration pour la reconnaissance et/ou la publication des certifications, et vous acceptez que ces données soient utilisées par ces tiers conformément à ces contrats de collaboration (à des fins de contrôle et de communication).

Inscription

En vous inscrivant sur la plate-forme www.fitness-guide.ch, vous êtes tenu-e de fournir des indications exactes et exhaustives.

Vous êtes prié-e d'informer la FSCFS de tout changement d'adresse ainsi que de toute modification importante concernant votre entreprise, et en particulier de tenir vos données personnelles à jour en tout temps. La FSCFS décline toute responsabilité pour les éventuels dommages découlant de la non-actualisation de leurs données personnelles par ses clientes et clients.

Si des changements se produisent dans vos effectifs de collaboratrices et collaborateurs, vous êtes tenu-e de les enregistrer immédiatement en ligne sur fitness-guide.ch/Espace pour les preneurs de licence/Changements dans le personnel.

Mot de passe

Pour utiliser l'espace dédié aux preneurs de licences sur fitness-guide.ch, où vous pouvez présenter votre entreprise de manière optimale, vous devez introduire un mot de passe. Celui-ci est confidentiel et il est interdit de le transmettre à des tiers.

Vous assumez l'entière responsabilité de l'utilisation de votre mot de passe et de toutes les commandes effectuées à l'aide de celui-ci, même si ces commandes ont été passées à votre insu.

Si vous apprenez ou soupçonnez qu'un tiers a pris connaissance de votre mot de passe ou en fait un usage non autorisé, vous devez en informer immédiatement la FSCFS.

Inscription / durée du contrat

En envoyant votre inscription, vous vous engagez à payer le droit de licence après sa facturation. L'inscription au Fitness Guide et la certification n'interviendront qu'après le paiement du droit de licence.

Après la première classification, vous recevrez la plaquette à étoiles officielle, un certificat A4 ainsi qu'un autocollant de porte.

La durée contractuelle d'utilisation de Fitness Guide est d'au moins deux ans. Le contrat doit être résilié avant l'échéance de la deuxième année de contrat, en respectant un préavis de trois mois. S'il n'est pas résilié, le contrat se prolonge de deux ans à chaque échéance, le délai de préavis n'étant pas modifié.

Confirmation de l'inscription

L'inscription n'a pas valeur de contrat tant que la FSCFS ou Fitness Classification AG ne l'a pas confirmée.

La FSCFS se réserve le droit de refuser, à sa seule discrétion, une inscription ou la conclusion souhaitée du contrat.

Prix

Les prix s'appliquant aux services commandés sont ceux qui sont indiqués sur le site web au moment de la commande, TVA légale non comprise.

Si le centre certifié souhaite, au cours des deux ans que dure le contrat, un plus grand nombre d'audits que celui qui est inclus dans les coûts de la licence (p. ex. après des investissements ou pour des spécialisations complémentaires), les frais d'audit s'élèvent à CHF 850.00 hors TVA légale.

Envois et livraisons

Toutes les commandes confirmées par la FSCFS sont envoyées à l'adresse indiquée au moment de l'inscription.

La FSCFS s'efforce d'établir un contact avec le centre intéressé dans un délai de trois jours ouvrés après la réception de l'inscription.



Vérification du matériel

Il est de votre responsabilité de vérifier que le matériel livré (plaquette à étoiles) est complet et en bon état au moment de sa réception.

Paieiment

Le paiement pour l'utilisation du système de classification Fitness Guide à la FSCFS doit être effectué à l'avance, dans les dix jours suivant la confirmation de l'inscription par la FSCFS. Les paiements suivants doivent être effectués dans les 30 jours après leur facturation.

Retard dans le paiement

En cas de retard dans le paiement, le preneur de licence est exclu de la liste publiée sur fitness-guide.ch.

Droit à la marque Fitness Guide

Pendant toute la durée du contrat, la FSCFS vous autorise à utiliser la marque et le logo «Fitness Guide» sur tous les supports de communication utiles à la présentation, la promotion et le positionnement de votre entreprise. L'utilisation de la marque doit être conforme aux consignes formelles données par la FSCFS.

Il est interdit de céder son droit d'utilisation à des tiers. Lorsque le présent contrat prend fin, vous êtes tenu-e, en tant que preneur de licence, de renoncer irrévocablement et immédiatement à l'utilisation et à la désignation de la marque susmentionnée.

En tant que preneur de licence, vous avez le droit, en vertu des critères définis par le donneur de licence dans le cadre d'une licence simple, d'utiliser la marque individuelle Fitness Guide et les éventuelles catégories de spécialisation pour votre entreprise.

Votre licence n'est transmissible ni à des tiers, ni à des ayants droits, ni à d'autres entreprises du preneur de licence.

Les dispositions relatives à l'utilisation et à la publication s'appliquent par analogie.

Droit de licence

Le droit de licence correspond aux coûts de classification publiés sur ce site web.

Il couvre exclusivement la recertification, qui a lieu tous les deux ans, les droits à l'utilisation des marques à étoiles de la FSCFS et des sous-marques telle que la classification Fitness et les étoiles Fitness, ainsi qu'un profil d'entreprise détaillé dans le guide en ligne.

Durée et fin de la licence

Le donneur de licence se réserve le droit de vous retirer votre licence si, en tant que preneur de licence, vous ne remplissez plus les critères de la marque individuelle Fitness Guide, si la marque sous licence fait l'objet d'une modification ou d'une suppression dans le cadre de révisions de classification en cours ou prévues par le preneur de licence, si vous ne correspondez plus à la catégorie dans laquelle vous êtes classifié-e, si vous enfreignez les droits du donneur de licence sur la marque individuelle Fitness Guide ou sur une autre marque de classification ou aidez un tiers à le faire, ou si une décision de sanction prévoit le retrait de la licence.

Après la fin du contrat, le preneur de licence n'a plus le droit d'utiliser les marques individuelles Fitness Guide et les étoiles Fitness. Par ailleurs, en tant que preneur de licence, vous ne pouvez faire valoir aucun droit à la suite de la résiliation ou du retrait de la licence.

Limitation de la responsabilité

Les photos, les textes et les descriptions relatifs aux articles publiés sur le site web ne sont pas de nature contraignante et n'ont qu'une visée informative. La FSCFS décline toute responsabilité pour les erreurs ou les omissions affectant les photos ou les textes figurant sur son site web.

Sans que cela affecte, de quelque manière que ce soit, la validité des présentes CG, toute demande de dommages-intérêts relative à des produits livrés ou non livrés est limitée au montant du prix d'achat des services concernés.

EN AUCUN CAS LA FSCFS NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (MÊME SI LA SURVENUE D'UN TEL DOMMAGE ÉTAIT CONNUE DE LA FSCFS OU AURAIT PU L'ÊTRE) LIÉS À SES PRODUITS, À SES MARQUES, À LEUR UTILISATION, À LEUR VENTE OU À L'UTILISATION DE SON SITE WEB.

Droit applicable et for

Les présentes CG sont soumises au droit suisse. Le for est la ville de Berne.

Dispositions finales

Si l'une des dispositions des présentes CG devait être frappée de nullité, les autres dispositions n'en seraient pas affectées. Le cas échéant, les parties s'engagent à coopérer selon les règles de la bonne foi pour remplacer cette disposition par une autre, qui se rapproche le plus possible du but commercial souhaité. Il convient de procéder de la même manière si les présentes CG devaient s'avérer lacunaires.

Berne, le 6 novembre 2015

Fédération suisse des centres fitness et de santé FSCFS

Secrétariat
3000 Berne